**CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 05 OCTOBRE 2016**

----------------------------------------------------------------------------------------

**PROCES VERBAL**

En conformité avec l’article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Madame le Maire annonce la séance du Conseil Municipal ouverte à 18h30.

Procurations :

M. MARTIN a donné procuration à Mme GENTE

M. BRONDOLIN a donné procuration à Mme BREMOND

M. MARTINELLI a donné procuration à Mme AZARD

M.LAQUAY a donné procuration à M.ALLEGRINI

Mme REILLE a donné procuration à M.FARRO

Mme Ghislaine GUY est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

* Madame le Maire demande d’approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du

07 septembre 2016.

Aucune remarque

Le Procès-verbal est voté à **l’Unanimité**

**Rapport n°1 : Avis sur la servitude d’utilité publique relatif à l’ancien centre de stockage de déchets non dangereux**

Rapport présenté par M.BRUCHET

Aucun débat

Vote à l’**Unanimité**

**Rapport n°2 : Nouveau débat sur les orientations générales du projet d’aménagement et de développement durable du Plan Local d’Urbanisme**

Rapport présenté par M. BRUCHET

Aucun débat

Vote à la **Majorité**

**5 Abstentions :** FARRO (+ procuration Mme REILLE) \_FERREINT\_ARMENICO

ANDREIS

**Rapport n°3 : Avis sur le projet de stratégie locale de gestion des risques d’inondation (SLGRI) de la Durance et ses affluentes - consultation des parties prenantes.**

Rapport présenté par M. BRUCHET

Mme EIDENWEIL souhaite que la police des caractères du courrier annexe soient plus gros et demande la signification des acronymes « PAPI » et « Buech ».

M BRUCHET répond que : « PAPI » = Plan d’Action et de Prévention des Inondations

 : le « Buech » est un cours d’eau des Alpes

Vote à la **Majorité**

**5 Abstentions :** FARRO (+ procuration Mme REILLE) \_FERREINT\_ARMENICO

ANDREIS

**Rapport n°4 : Régularisation de la parcelle G935**

Rapport présenté par M. BRUCHET

Mme EIDENWEIL demande si la partie concernée correspond à l’actuel trottoir.

Mme le Maire confirme.

Vote à l’**Unanimité**

**Rapport n°5 : Mise en place de la redevance d’occupation du domaine public pour les opérateurs de télécommunication.**

Rapport présenté par Mme GENTE

Aucun débat

Vote à l’**Unanimité**

**Rapport n°6 : Mise en place de la redevance d’occupation du domaine public pour les opérateurs d’électricité.**

Rapport présenté par Mme GENTE

Aucun débat

Vote à l’**Unanimité**

**Rapport n°7 : Définition des rôles respectifs du département des Bouches du Rhône et de la commune dans la mise en œuvre du transport scolaire des élèves habitant sur la commune et scolarisés dans d’autre communes.**

Rapport présenté par Mme CHEROUTE

Mme CHEROUTE informe qu’une trentaine de jeunes, prenant le bus, sont concernés.

Aucun débat

Vote à l’**Unanimité**

**Rapport n°8 : Décision modificative n°1 Budget principal de la commune.**

Rapport présenté par Mme le Maire

M. PIGNET souhaite des explications sur certaines dépenses supplémentaires et notamment les cotisations URSSAF.

Mme le Maire explique que cette augmentation est la suite de la reconstitution des carrières du personnel qui devait être régularisée ainsi que l’augmentation du point d’indice (0,6%) qui a donné lieu à une hausse salariale.

La nouvelle somme retranscrite est plus large pour ne pas y revenir.

Vote à la **Majorité**

**5 Abstentions :** FARRO (+ procuration Mme REILLE) \_FERREINT\_ARMENICO

ANDREIS

**Rapport n°9 : Mise à disposition de salles communales aux différentes entités politiques.**

Rapport présenté par Mme le Maire

Aucun débat

Vote à l’**Unanimité**

**Rapport n°10 : Location du stade d’honneur municipal – Tarif 2016/2017**

Rapport présenté par Mme le Maire

M. FARRO demande s’il y a lieu de créer une régie

Mme le Maire donne la parole à M.VINCENT, DGS, qui précise que la création d’une régie relève du pouvoir propre du Maire et qu’il existe bien une régie.

Mme GUY s’interroge sur le cadre « autres utilisations complémentaires », faut-il comprendre que le tarif est au forfait /jour.

Mme le Maire confirme le prix de 1500 €/jour d’utilisation.

Vote à l’**Unanimité**

**COMMUNICATION DES DECISIONS**

Mme le Maire demande s’il y a des remarques sur le compte rendu des délégations.

Aucune remarque

**POWER POINT EURO 2016**

M. ALLEGRINI propose de visualiser un diaporama relatif au bilan de l’Euro Foot.

M. CHABERT souhaite le report de cette présentation qui n’était pas mentionnée à l’ordre du jour. Ayant pas mal de questions sur ce sujet il estime opportun de décaler cette projection.

Mme le Maire fait remarquer que cette présentation n’est pas un rapport et ne sera pas soumise à un vote.

M.ALLEGRINI propose que cette présentation se fasse en commission sport et que la projection sera diffusée au prochain conseil de municipal.

**INFORMATIONS**

* Equipe de foot du Cameroun

La commune reçoit cette semaine l’équipe de foot du Cameroun. Afin de se préparer pour le match de qualification de la coupe du Monde l’équipe de foot du Cameron s’entrainera sur le stade d’honneur. La gendarmerie sera présente lors de la séance d’entrainement qui sera d’ailleurs ouverte au public. Le jeudi 06 octobre accueil du Ministre des Sports et du Président de la Fédération du Cameroun où les membres du conseil municipal sont également invités.

* Les Virades de L’espoir

Présentation de cet évènement par Mme LEMAITRE. La manifestation accueillera les écoles et le collège, la crèche et les séniors ainsi que les adultes qui souhaitent participer au challenge.

* Semaine Bleue

Durant toute la semaine, du 03 au 09 octobre les séniors sont à l’honneur avec la semaine bleue.

* Commémorations

Mercredi 1er Novembre et Vendredi 11 Novembre 2016.

**QUESTIONS ORALES**

Mme EIDENWEIL sollicite les membres du conseil municipal et attire leur attention sur les représentations de cirques animaliers sur la commune.

Elle désapprouve ce genre d’évènement et déplore les conditions de vie de ces animaux en captivité et demande au conseil municipal de se positionner pour interdire ce type de cirque sur le village.

Mme le Maire répond être sensible à la cause animale et demande réflexion sur ce sujet.

Mme EIDENWEIL demande des précisions sur « l’affichage sauvage »

Mme le Maire précise qu’en matière d’affichage, les demandes sont faites à la collectivité selon certaines conditions (affichage limité à 7 jours avant la représentation. Mise en place de 10 panneaux maximum et enlèvement dès le lendemain). La police municipale reste très attentive à ce respect.

Mme ANDREIS aborde la fermeture de 2 commerces en centre-ville et souhaite connaitre la position de la Mairie.

Mme le Maire informe que M MARTINELLI suit le dossier et prendra des mesures précises en commission du développement économique et en partenariat avec la CCI.

Mme ANDREIS informe de l’état d’insalubrité autour du donjon, site historique classé qu’il faut absolument préserver.

Mme le Maire répond qu’il s’agit surtout d’incivilités, de déjections canines et de détritus abandonnés. La commune ne peut pallier sans arrêt et quotidiennement à ces manquements. Il s’agit de responsabiliser les gens et de faire un travail éducatif pour un résultat sur du long terme. Pour rappel des sacs pour ramasser les déjections canines sont à disposition gratuite en Mairie, une information a été diffusée dans le « Mallemort Infos », l’article indique aussi les sanctions encourues.

Dans une volonté de requalifier le haut du village et le donjon une convention avec le CAUE a été prise pour définir un nuancier de couleur. C’est le début de la charte architecturale tant attendue sur la commune et présentée dans le Mallemort Infos. Une première étape qui n’avait jamais vu le jour dans le mandat précédent.

Fin de la séance à 20H